

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA SANTÉ

Arrêté du 26 novembre 2010 modifiant l'arrêté du 19 février 2010 portant nomination des membres de la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière autres que les membres de droit

NOR : *ETSH1031067A*

La secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4241-5, L. 4241-14 et D. 4241-22 ;
Vu l'arrêté du 19 février 2010 portant nomination des membres de la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière autres que les membres de droit,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Jean SCHIES, représentant l'Union nationale des pharmacies de France, est nommé membre titulaire à la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière, en remplacement de M. Pierre HARMEL, pour une durée allant jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur.

M. Jean-Paul PROVOST, représentant l'Union nationale des pharmacies de France, est nommé membre suppléant à la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière, en remplacement de M. Jean SCHIES, pour une durée allant jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 26 novembre 2010.

Pour la secrétaire d'État et par délégation :
Par empêchement simultané
de la directrice générale de l'offre de soins
et du chef de service :

*La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé,*

E. QUILLET